

 Valable du 18.06.2008 au 17.06.2011 http://www.ubatc.be	Union belge pour l'Agrément technique dans la construction Service Public Fédéral (SPF) Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, Direction générale Qualité et Sécurité, Division Qualité et Innovation, Service Construction, WTC 3, 6ième étage, Boulevard Simon Bolivar, 30, 1000 Bruxelles Tél. : 0032 (0)2 277 81 76, Fax : 0032 (0)2 277 54 44 Membre de l'Union européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)		
	AGREMENT DE PRODUIT AVEC CERTIFICATION		
	Compound BENVIC EP807/1039 <table border="0"> <tr> <td> SOLVAY BENVIC FRANCE Avenue de Tavaux – BP 76 F-21802 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR Tél : 0033/3804 67300 Fax : 0033/3804 67306 </td> <td> SOLVAY BENVIC BELGIUM Rue Solvay 39 B-5190 JEMEPPE-s-SAMBRE Tél : 0032 2 509 66 79 Fax : 0032 2 509 75 54 www.solvay.com </td> </tr> </table>		SOLVAY BENVIC FRANCE Avenue de Tavaux – BP 76 F-21802 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR Tél : 0033/3804 67300 Fax : 0033/3804 67306
SOLVAY BENVIC FRANCE Avenue de Tavaux – BP 76 F-21802 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR Tél : 0033/3804 67300 Fax : 0033/3804 67306	SOLVAY BENVIC BELGIUM Rue Solvay 39 B-5190 JEMEPPE-s-SAMBRE Tél : 0032 2 509 66 79 Fax : 0032 2 509 75 54 www.solvay.com		

P O R T E E

Façades Gevels
Fassaden Façades

1. Agrément de produit avec certification

Un agrément de produit avec certification est une publication de l'UBAtc contenant la description d'un produit semi-fini et qui certifie que les produits commercialisés présentent les caractéristiques techniques reprises dans l'agrément.

L'agrément de produit avec certification est accordé sur la base d'une détermination initiale de ces caractéristiques et de contrôles périodiques par l'UBAtc de la surveillance interne de la qualité par le fabri-

cant. Les produits disposant d'un ATG bénéficient, pour les performances qui y sont reprises, d'une présomption de conformité aux STS 52.3:2008

2. COMPOUND PVC

L'agrément de produit porte uniquement sur les caractéristiques du compound PVC EP 807/1039 utilisé pour la co-extrusion des profilés en PVC souple pour joints de vitrage ou joints de frappe et non sur la technique d'application.

D E S C R I P T I O N

1. Objet

L'agrément technique de produit avec certification porte sur les caractéristiques du compound PVC BENVIC EP807/1039 (tableau 1) et sur sa capacité d'en faire des profilés pour vitrage ou pour frappe utilisés à l'intérieur ou à l'extérieur. Il comporte un autocontrôle industriel de la fabrication du compound et un contrôle extérieur par un délégué de l'UBAtc, certifiant les caractéristiques reprises au tableau 1.

2. Matériaux

Leurs caractéristiques d'identification sont données dans le tableau 1 ci-après :

Couleur : blanc

Tableau 1 :

Caractéristiques	Norme	Critères fabricant
Viscosité dynamique 170°C (Pa.S)	interne	1700 ± 300
Dureté Shore A (15s)	NBN EN ISO 868	60 ± 3
Masse volumique (g/cm³)	NBN EN ISO 1183	1,26 ± 0,02
Colorimétrie L*	ISO 7724	93.8 ± 2
a*		-0.3 ± 0.5
b*		2.8 ± 0.5

3. Fabrication et commercialisation

Le compound BENVIC EP 807/1039 est produit par SOLVAY Benvic France à Chevigny St Sauveur (France). Il est commercialisé par Solvay en Belgique. L'autocontrôle industriel de la fabrication comporte notamment la tenue d'un registre de contrôle et l'exécution d'essais en laboratoire sur des éprouvettes prélevées dans la chaîne de fabrication. Cet autocontrôle fait l'objet de contrôles extérieurs périodiques.

4. Performances

Le tableau 2 ci-après donne les performances du compound BENVIC EP807/1039.

Tableau 2

Caractéristiques	Critères	
	Normes	Fabri-cant
Stabilité thermique à 200°C	NBN EN 60811-1-2-3	≥ 50
Résistance en traction (MPa)	NBN EN ISO 527-2	≥ 8
Allongement rupture (%)	NBN EN ISO 527-2	> 250
Déformation rémanente en compression	ISO-815-1 (B)	≤ 55

Les résultats de vieillissement sont donnés dans le tableau 3 ci-après (même composition, mais un autre blanc).

Tableau 3 : Stabilité des teintes

Caractéristiques	Normes	Critères	Résultats labora-toire
- 3 ans Bandol Δ L* Δ b* Δ a* Δ E* (Echelle gris)	ISO 7724 ISO 105: A02	 Δ ≤ 3 Δ ≤ 5 ≥ 3	0.96 -0.16 1.26 1.59 4
- 4000 h UV (8GJ) Δ L* Δ b* Δ a* Δ E* (Echelle gris) Résistance traction ⁽¹⁾ Allongement rupture ⁽¹⁾ Shore A	ISO 7724 ISO 105: A02 NBN EN ISO 527-2	 	-0.89 -0.09 +0.18 0.91 4.5 (+2 %) (-10 %) 62
- 14d 85 °C Δ L* Δ b* Δ a* Δ E* (Echelle gris) Résistance traction ⁽¹⁾ Allongement rupture ⁽¹⁾ Shore A	ISO 7724 ISO 105: A02 NBN EN ISO 527-2	 	-0.18 -0.18 +0.77 0.81 4 +2 % -5 % +5

⁽¹⁾ variation relative de la valeur initiale

AGREMENT

Decision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications types dans la construction (*Moniteur belge* du 29 octobre 1991).

Vu les directives communes de l'UBAtc pour l'agrément de fenêtres.

Vu les spécifications techniques STS 52.0 : 2005 "Menuiseries extérieures - Spécifications générales".

Vu la demande d'agrément introduite par la société SOLVAY BENVIC FRANCE auprès de l'UBAtc, connue sous le n° A/G 070401.

Vu l'avis du groupe spécialisé "Façades" de la Commission d'agrément technique, formulé lors de sa réunion du date 8 avril 2008 sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif "Façades" de l'UBAtc.

Vu la convention signée entre l'UBAtc et SOLVAY BENVIC FRANCE par laquelle celle-ci se soumet au contrôle suivi du respect des conditions arrêtées dans le présent agrément.

L'agrément est attribué à la SOLVAY BENVIC FRANCE pour son Compound BENVIC EP807/1039, compte-tenu de la description et de conditions mentionnées ci-dessus.

Cet agrément est soumis à renouvellement le 17 juin 2011.

Bruxelles, 18 juin 2008.

Le Directeur général,

V. MERKEN